

DECISION**LA PRÉSIDENTE,**

- Vu** le code de l'Éducation, notamment son article L 712-2 ;
- Vu** le décret 2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine ;
- Vu** le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection du Président de l'Université de Lorraine en date du 23 mai 2017 ;
- Vu** l'arrêté de la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en date du 6 avril 2021, portant nomination du directeur de l'École nationale supérieure des mines de Nancy (NOR : ESR52111065A) ;
- Vu** le texte fondateur de l'UP&S Mines Nancy Transfer ;

DECIDEArticle 1

M. François ROUSSEAU est nommé directeur de l'UP&S Mines Nancy Transfer jusqu'au terme du mandat du directeur de l'École nationale supérieure des mines de Nancy actuellement en cours.

Article 2

Mme Julie DEMAREST est nommée responsable opérationnelle de l'UP&S Mines Nancy Transfer jusqu'au terme du mandat du directeur de l'École nationale supérieure des mines de Nancy actuellement en cours.

Article 3

Le Directeur général des services de l'université de Lorraine et l'agent comptable sont chargés de l'exécution de la présente décision qui sera affichée de manière permanente à la Présidence et dans les locaux du Centre Pierre Janet et publiée sur le site internet de l'établissement.

Fait à Nancy, le

16 JAN. 2025



Hélène BOULANGER

Affiché à la Présidence le **16 JAN. 2025**
Transmis au Recteur, Chancelier des universités le

16 JAN. 2025